

Article 21 du Règlement

J'encourage le ministre des Finances à continuer à verser les subventions actuelles à la conversion des automobiles aux carburants de rechange. Dans ma circonscription de Welland, la sûreté régionale du Niagara utilise exclusivement le gaz propane pour ses voitures de patrouille. Dans la ville de Welland, les propriétaires de 90 p. 100 de tous les taxis ont adopté le gaz propane comme carburant de rechange. Beaucoup de mes électeurs en ont fait autant pour leur voiture personnelle et, pour ma part, mon entreprise familiale compte 14 véhicules propulsés au gaz propane. Les économies réalisées dans tous les cas dépassent les 40 p. 100. Les consommateurs peuvent facilement trouver du gaz propane dans un nombre de plus en plus grand de stations-service dans la circonscription de Welland et dans tout le sud de l'Ontario. Ce carburant s'avère fiable et économique.

J'inviterais donc les députés à encourager leurs électeurs à examiner les avantages de carburants de rechange comme le gaz propane et le gaz naturel, et j'encourage le ministre des Finances à continuer à verser et même, lorsque cela est approprié, à accroître les subventions destinées à la conversion aux carburants de rechange.

Cette mesure devrait permettre à un nombre croissant . . .

M. le Président: Je regrette d'avoir à dire au député que son temps de parole est écoulé.

* * *

● (1110)

[Français]

LES TRANSPORTS

ON DEMANDE D'ÉTUDIER L'ABOLITION IMMÉDIATE DU POSTE DE PÉAGE DU PONT CHAMPLAIN

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, le ministre des Transports est certainement au courant que le gouvernement du Québec a décrété l'abolition du péage autoroutier; il est certainement au courant que cette abolition met fin à une injustice dans les régions concernées de la Rive Sud et des Cantons de l'Est; enfin, il est certainement au courant aussi que cette volonté d'équité à l'égard des usagers des autoroutes souffre encore d'une exception, soit le poste de péage du pont Champlain, et je suis convaincu que les députés progressistes conservateurs de la Rive Sud et des Cantons de l'Est se joindront à moi pour demander au ministre d'étudier l'abolition immédiate du poste de péage du pont Champlain qui est une source de discrimination et de retard pour les automobilistes qui doivent aller vers les Cantons de l'Est et la Rive Sud.

* * *

L'ÉNERGIE

L'AUGMENTATION DU PRIX DU CARBURANT—LES CONSÉQUENCES POUR LA RÉGION DU LAC-SAINT-JEAN

M. Clément M. Côté (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, comme la majorité des Canadiens, les citoyens de ma région ont accueilli avec enthousiasme l'exposé de l'honorable

ministre des Finances (M. Wilson) sur l'état économique et financier de notre pays, et l'orientation que le gouvernement actuel entend prendre. Comme le gouvernement a l'intention de redistribuer plus équitablement les fonds publics, ce processus se fera par la consultation concernant les moyens de réglementation, entre autres, le prix du pétrole. Dans le passé des régions éloignées comme la mienne et bien d'autres ont souvent été négligées. Nous croyons que c'est le temps que cela change. Il est de mon devoir, à titre de député, que la région du Lac-Saint-Jean ne soit pas défavorisée ou ne subisse le coût de cette nouvelle orientation. Certes, il existe un moyen de répondre aux besoins du peuple canadien face aux dimensions régionales du Lac-Saint-Jean.

A titre d'exemple, l'augmentation du prix des carburants est préjudiciable. Presque tout ce qui entre et sort de ces régions se fait par transport routier et le coût de ce moyen de transport est déjà 25 p. 100 plus élevé en raison du relief et du climat difficile. J'apprécierais, au cours des prochaines semaines, recevoir vos suggestions afin d'être en mesure d'exprimer les vues de tous les électeurs de la région du Lac-Saint-Jean.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES CULTURELLES

LES RÉPERCUSSIONS DE L'EXPOSÉ ÉCONOMIQUE

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, le ministre des Communications (M. Masse) s'est contredit de façon flagrante à propos des compressions dans le domaine des arts. Malheureusement, ni lui ni le premier ministre (M. Mulroney) ne sont à la Chambre aujourd'hui pour en répondre.

Pendant la campagne électorale, le parti conservateur s'est montré très ferme: il n'y aurait pas de compressions à proprement parler dans ce domaine et l'on consulterait les milieux artistique et culturel. En outre, quand ils formaient l'opposition, les conservateurs ont soutenu avec conviction la liberté des organismes culturels par rapport au gouvernement. Avec l'exposé économique, ils viennent de rompre ces trois promesses.

Pour compliquer les choses, le ministre a répondu à une question hier en disant qu'il verrait à ce que les montants alloués à la création et à la production soient augmentés; il ne nous a cependant pas assuré que les compressions budgétaires ne s'appliqueraient qu'au domaine de l'administration, en raison de l'autonomie des organismes. Par ailleurs, nous apprenons aujourd'hui dans le *Globe and Mail* que le gouvernement va encore s'ingérer dans notre plus grande société culturelle, Radio-Canada.

Où en sommes-nous? Tout le monde l'ignore. Pour se tirer de ce fouillis incroyable, le ministre n'a plus qu'à revenir à la case départ et à interdire les compressions dans les arts, à consulter le milieu artistique et à respecter rigoureusement l'indépendance de cet organisme vis-à-vis du gouvernement.